

ADHÉSION

2026-2027

FSE

FOYER
SOCIO-ÉDUCATIF

LE FSE, UNE ASSOCIATION QUI A BESOIN DE VOUS !

Pour faire vivre la Maison Des Collégiens et aider le FSE à financer ses actions, nous vous proposons aujourd'hui de permettre à votre enfant d'adhérer à cette association en complétant le bulletin ci-dessous et en l'accompagnant de votre règlement.



La cotisation est de 8 euros par enfant mais vous pouvez choisir de soutenir le FSE en donnant 10 euros (au lieu de 8).



L'adhésion donne accès à la salle « La Maison des collégiens ».



CARTE D'ADHÉRENT

Chaque adhérent recevra une carte nominative.

Cette carte a un coût pour le FSE, elle ne sera pas remplacée en cas de perte ou de vol.

Le bureau de l'association 2026/2027



DOCUMENT À RENDRE OBLIGATOIREMENT

au Professeur Principal avant le 30 septembre.

Nom et prénom du responsable :

Nom et prénom de l'enfant : Classe :

ENTOURER VOTRE CHOIX :

Cotisation de 8 €

OUI

NON

Cotisation de soutien de 10 €

OUI

NON

(Coupon et paiement à remettre au professeur principal de la classe de votre enfant)

COCHER VOTRE MODE DE PAIEMENT :

☐

Par CB avec la plateforme pay-asso (lien ou QRcode) :

<https://www.payasso.fr/fse-college-de-briord/adhesions>

☐

Chèque à l'ordre du FSE, mettre au dos NOM Prénom Classe de l'enfant

☐

Espèces (aucune réclamation ne sera acceptée avec ce mode de paiement)



Le / / 2026 à

Signature